

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 143

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 21 Octobre 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME BRIGITTE DEVESA

OBJET

Appel à projets parentalité petite enfance 2016 - 5ème répartition

**Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de la Protection Maternelle et Infantile et de la Santé Publique
1 30 85**

PRESENTATION

Etre parents n'est pas une évidence. A la naissance de leur enfant, mais aussi lorsqu'il grandit, les parents peuvent être confrontés à des questionnements, voire des difficultés.

Pour accompagner les familles, le Département des Bouches du Rhône exerce les missions de protection maternelle et infantile et propose des actions d'accompagnement des parentalités destinées aux familles avec enfants de 0 à 6 ans.

Afin de favoriser un maillage territorial suffisant, le Département soutient également des actions mises en œuvre par d'autres partenaires.

Depuis le mois de décembre 2014, le Département est signataire du Schéma Départemental des Services aux Familles, en lien avec le Préfet délégué à l'égalité des chances, la Caisse d'Allocations Familiales, et les partenaires concernés sur ce territoire.

Cette démarche vise à mieux servir les familles :

- En renforçant le partenariat entre les acteurs concernés,
- En impulsant une nouvelle dynamique avec les collectivités territoriales.

Avec pour objectif l'équité territoriale et la cohésion sociale, cette démarche doit notamment permettre la création de nouvelles solutions d'accueil du jeune enfant et le développement significatif des actions de soutien à la parentalité.

OBJET DU PRESENT RAPPORT

Dans ce cadre global, le Département, au titre de la mission de Protection Maternelle et Infantile soutient chaque année des associations et établissements porteurs d'actions d'accompagnement à la parentalité en direction des familles de jeunes enfants ou des couples ayant un projet parental.

Afin de mieux recenser, étudier et instruire ces demandes de subvention, il a été proposé de publier un appel à projets au titre de 2016, portant sur les actions d'accompagnement à la parentalité pour ce public.

Les montants proposés sont fondés sur la nature de l'activité (lieu d'accueil enfants parents, rencontres parentales, conférences...) et sa fréquence, afin de permettre une équité de traitement et une répartition territoriale homogène des interventions du Département.

PROPOSITION

Dans le cadre d'une deuxième répartition, je vous propose de soutenir 2 projets présentés dans le tableau ci-après, par le biais de subventions de fonctionnement pour un montant total de 840 €.

INCIDENCE FINANCIERE

En cas de décision favorable, la dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget départemental au chapitre 65, fonction 41, article 65737 de l'exercice 2016.

N° de programme	N° d'opération	Libellé	Imputation	Engagement CP
22018	1010844	Lutte contre les inégalités sociales de santé	65-41-65737	840 €

CONCLUSION

Au bénéfice des considérations qui précèdent et sur proposition de Madame la Déléguée à la Protection Maternelle et Infantile, la Santé, l'Enfance et la Famille, je vous demande de bien vouloir m'autoriser à prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL

	Porteur du projet	Adresse Porteur	Maire ou Président	Structure	Descriptif du projet retenu	Subv. 2013 du C.D.	Subv. 2014 du C.D.	Subv. 2015 du C.D.	Montant sollicité	Proposition subvention. Conseil Départemental 2016
Nouvelle action	CCAS ROGNES	20, Cours St. Etienne – 13840 Rognes	Jean-Maurice AIRAUDO	Maison des Familles	Cafés parents	0€	0€	0€	750 €	420 €
Nouvelle action	CCAS ROGNES	20, Cours St. Etienne – 13840 Rognes	Jean-Maurice AIRAUDO	Maison des Familles	Conférences ateliers	0 €	0 €	0 €	750 €	420 €